

**PUBLIREPORTAGE**

Les «Journées santé de la famille Rotary » organisées au Togo

Les Rotary Clubs du Togo ont organisé les 22, 23 et 24 février derniers, des « journées santé de la famille Rotary » au Togo. Pendant les trois jours qu'ont duré les journées ...

PAGE 12**POLITIQUE****Dialogue**

La diaspora togolaise, un frein pour une sortie de crise

Dans le processus démocratique du Togo, la diaspora a toujours joué un rôle prépondérant. Malheureusement, une bonne partie des togolais vivant à l'étranger, au lieu de travailler au rayonnement de la mère patrie, jouent à un jeu...

PAGE 3**DOSSIER****Tourisme**

Un secteur pourvoyeur de devises à relancer

La diversité des attraits touristiques du Togo amène les touristes à choisir notre pays pour découvrir ses sites et ses paysages, rencontrer la population et connaître ses us et coutumes. Jadis, un secteur, ...

PAGES 6 & 7**Grèves des enseignants**

Penser avant tout à l'avenir de la jeunesse

La coordination des syndicats de l'éducation du Togo (CSET), a invité tous les enseignants, chefs d'établissements et inspecteurs à une nouvelle grève ...

PAGE 11

Vers une reprise des manifestations ?

La coalition des 14 menace déjà

Le weekend dernier, les discussions entre les délégués de la coalition des 14 partis de l'opposition (C14) et ceux du parti présidentiel ont buté sur le retour ou non à la Constitution de 1992. Lors des pourparlers en présence du facilitateur, le président ghanéen Nana Akufo Addo, les deux parties se sont campées sur leurs positions. Mais comme d'habitude, c'est l'opposition qui à travers une sortie sur la radio victoire fm ...

PAGE 3**EDITO**

Une question de droit culturel

Le gouvernement de notre pays vient d'adopter en Conseil des Ministres un projet de loi autorisant la ratification de la convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert illicite de propriété des biens culturels, adoptée en novembre 1970 à Paris. C'est un pas important qui vient d'être franchi par notre pays dans le combat contre le commerce illicite des biens culturels. Car sa ratification renforcera le cadre juridique de protection du patrimoine national. Bien de Togolais pourraient effectivement se poser des questions sur l'importance et la pertinence d'un tel avant-projet de loi,...

PAGE 3**Conseil des ministres / Nomination**

Qui est Antoine Gbégbéni, le ministre de l'eau ?

Par décret présidentiel pris en Conseil des ministres mardi dernier, Antoine Lékpá Gbégbéni, a été nommé ministre de l'eau, de l'assainissement et de l'hydraulique villageoise...

PAGES 2



SOMMAIRE

Israël
Le gouvernement engage un dialogue avec les Eglises



P 4

Gestion des recouvrements
Création d'une Chambre commerciale pour les petites créances



P 5

Concours « Miss Littérature 2019 » à Cotonou
Qui sera l'ambassadrice du Togo cette édition ?



P 9

46^e édition du tournoi de Toulon
La sélection togolaise dans le groupe B



P 10

Grèves des enseignants
Penser avant tout à l'avenir de la jeunesse



P 11

Conseil des ministres / Nomination

Qui est Antoine Gbégbéni, le ministre de l'eau ?

Par décret présidentiel pris en Conseil des ministres mardi dernier, Antoine Lékpa Gbégbéni, a été nommé ministre de l'eau, de l'assainissement et de l'hydraulique villageoise. La nomination du directeur de la Togolaise des Eaux à ce poste est motivée par la volonté du chef de l'Etat de donner un coup d'accélérateur à la mise en œuvre de son mandat social.

Les enjeux liés aujourd'hui à l'eau et à l'assainissement sont devenus cruciaux. Dans les Objectifs de Développement Durables (ODD) que les Nations unies ont voté en 2015, l'eau et l'assainissement sont en bonne place. Le numéro 6 vise à « assurer l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous ». En effet, le secteur de l'eau a été pendant longtemps rattaché à celui de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Les acteurs de la société civile impliqués dans

les questions de l'eau et de l'assainissement, ont toujours exhorté le gouvernement à mettre fin à cette situation. Maintenant c'est chose faite.

L'homme qu'il faut à la place qu'il faut

Ancien directeur général de la société Togolaise des Eaux (TDE), le nouveau ministre est un homme du domaine. Doté d'une grande expérience, il a une vue très large des enjeux actuels de l'accès à l'eau potable au Togo.

Sa carte de visite plaide d'ailleurs en sa faveur. Avant d'être député entre 2007 et 2013, membre de la commission des finances et des échanges de l'Assemblée nationale, M. Antoine Lékpa Gbégbéni a été administrateur de la S3G Togo (1998-2006), et administrateur directeur général de CAP Oil Togo entre 2001 et 2006. Grâce à ces atouts et expériences, le nouveau ministre accompagnera la politique sociale du gouvernement dans le domaine de l'accès à l'eau potable. Surtout dans



Antoine Lékpa Gbégbéni

les zones rurales où le besoin est réel. D'ailleurs, le gouvernement s'y est déjà engagé en mettant en place tout récemment le projet d'hydraulique villageoise BID3 d'un coût total de 7 milliards de FCFA, financé par l'Etat togolais et la Banque Islamique de Développement (BID). M. Gbégbéni poursuivra donc le défi pour le

bonheur des populations. En choisissant de mettre dans un même département, l'eau, l'assainissement et l'hydraulique villageoise, le chef de l'Etat démontre l'importance qu'il accorde à la rationalisation des ressources, à l'efficacité de l'action gouvernementale.

Edem Dadzie

Tchaoudjo / AGR

Formation de groupements de femmes

Le Mouvement des Femmes du parti UNIR (MFU) a organisé le 20 février 2018 une formation des formatrices sur les Activités Génératrices de Revenus (AGR) à l'intention des femmes de 20 groupements féminins de Tchaoudjo. Cette formation vise à amener les 40 participantes à exceller dans les AGR pour l'amélioration de leurs conditions de vie. Il s'agit également de permettre aux femmes de bien gérer les fonds octroyés par les microfinances et d'honorer leurs engagements vis-à-vis de ces institutions financières. Les travaux ont permis aux femmes d'avoir des notions sur les techniques de la couture et de la coiffure, la fabrication du savon, du lait et fromage à base du soja.

Haho / Droit de la Femme

Signature de charte communautaire

Un atelier d'adoption et de signature de la Charte communautaire pour le droit de la Femme à la terre au Togo, s'est tenu les 20 et 21 février à Notsè. La rencontre a été organisée par la Fondation Konrad Adenauer (FKA) et vise à engager les leaders traditionnels à œuvrer pour la mise en œuvre effective de la Charte sur le droit de la Femme à la terre dans leurs communautés respectives. Les discussions ont essentiellement porté sur la présentation de l'avant-projet du Code Foncier au Togo, la présentation des résultats de l'étude sur l'accès de la Femme à la terre, la projection d'un film documentaire et les échanges sur les résultats de la concertation auprès des populations sur le projet de la Charte dans les communautés suite à l'atelier d'élaboration dudit document.

Tchaoudjo / AGR

Formation de groupements de femmes

Les membres du Cadre de Concertation de Promotion des Enfants (CCPE) de la préfecture de Vo se sont retrouvés, le 21 février 2018 dans la localité pour faire la revue de leurs activités de 2017 et planifier celles de l'année en cours. L'objectif est de présenter les procès-verbaux des activités de l'année écoulée, d'identifier les goulots d'étranglement et d'envisager des mesures correctives pour la promotion et le bien-être des enfants. Il s'est également agi de passer au peigne fin, toutes les articulations du Plan d'Action Opérationnel (PAO) de l'année 2018, et d'adopter le budget prévisionnel 2018 estimé à 2.216.440 FCFA. Le secrétaire général de la préfecture, Akakpo Ahomadégbé Parfait a exhorté chacun à plus d'efforts et à des actions plus concertées afin que les objectifs fixés dans le plan d'action de 2018 soient atteints.

Guérin-Kouka

Campagne contre les grossesses précoces et mariages forcés

Les membres de la plate-forme du dialogue Communautaire de la préfecture de Dankpen, en collaboration avec l'ONG Groupe d'action Famines Démocratie et Développement (GF2D) ont organisé le 16 février 2018 à Nabitchiabou, à 8 km à l'ouest de Guérin-Kouka, une séance de sensibilisation sur les causes et les conséquences des violences Basées sur le Genre (VBG) et la santé de la reproduction. La présidente de la plate-forme du dialogue communautaire, Mme Tagone Jeanne et M. Souka Déla, chargé de la promotion de la femme, à la direction de l'Action sociale de la localité, ont entretenu l'assistance sur les violences physiques au sein des couples et leurs conséquences sur la santé des femmes et des enfants ; les mariages et grossesses précoces ainsi que le viol des mineurs.



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web :
Carlos Amevor

Comité de rédaction :
Françoise Dasilva
Freda Sefiamor
Alexandre Wémima

Edem Dadzie
Essoyodou Awih

Responsable administrative:
Gloria Léma Yaglia

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirages : (2000 exemplaires)

Edito

...car n'ayant pas suffisamment d'informations sur le capital que représente le patrimoine de leur pays.

Il faut dire que cette démarche du gouvernement qui vise essentiellement une protection efficace de notre patrimoine culturel, est le pendant d'un important travail d'inventaire du patrimoine engagé, il y a un peu plus de 5 ans par l'Etat avec une bagatelle somme de 30 millions de FCFA. Ce qui témoigne déjà de son importance et de la nécessité institutionnelle que ce travail

représente. Et d'où sa vitale poursuite avec le chantier de la législation - avec ce que cela comporte d'exigences au niveau intérieur en termes de réglementations et de textes pertinents et cohérents, en harmonie avec les conventions internationales garantissant la protection effective des biens culturels - entamé avec ce projet de loi.

Il faut s'en réjouir, car le pillage et le trafic illicite des biens culturels ont connu une recrudescence ces dernières années frappant surtout le continent africain qui perd bien de ses biens millénaires,

perdant par conséquent des tranches de son histoire, perdant aussi atrocement partiellement « son âme ».

Notons au passage que le patrimoine culturel togolais comprend d'énorme quantité de trésors archéologiques et ethnographiques, des édifices monumentaux d'architecture en terre dont : le Koutammakou, classé sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO; les grottes des greniers de NOK et de Mamproug ; agglomération Aného-Glidji et Maison des Esclaves ou Wood-Home qui sont inscrits sur la liste indicative de l'UNESCO; Cascade

d'Aklowa ; les réserves de faune et parcs (Kéran-Oti-Mandouri, Fazao-Malfakassa) ; le parc de Djamdè et de Sarakawa...

Au regard de son importance, le patrimoine culturel togolais mérite que l'on en fasse autour une promotion, une sensibilisation, qu'on en donne une meilleure connaissance afin de lui assurer une meilleure protection, une meilleure valorisation. C'est le droit des peuples de connaître et de protéger leur patrimoine.

Ce travail est ô combien indispensable aujourd'hui, dans la mesure où l'Etat togolais ambitionne de créer une Agence nationale de développement

du tourisme, histoire que ce secteur redevienne un des leviers de développement du pays. Ce qui n'est pas irréalisable puisque le tourisme a constitué pour la République togolaise, dans les années 90, sa troisième source de devises après les phosphates et les produits agricoles de rente. Avec des pics historiques de 52 milliards de fcfa, de rentrées de devises générées par le secteur. Mais, pour atteindre ce rêve, il ne faut pas perdre de vue que le tourisme et le développement sont comme les deux faces d'une même pièce de monnaie.

Dieudonné Korolakina

Vers une reprise des manifestations ?

La coalition des 14 menace déjà

Le weekend dernier, les discussions entre les délégués de la coalition des 14 partis de l'opposition (C14) et ceux du parti présidentiel ont buté sur le retour ou non à la Constitution de 1992. Lors des pourparlers en présence du facilitateur, le président ghanéen Nana Akufo Addo, les deux parties sont restées sur leurs positions. Mais comme d'habitude, c'est l'opposition qui à travers une sortie sur la radio victoire fm de la coordinatrice de la coalition des 14, a été la première à brandir la carte de la menace, violant du coup le règlement du dialogue.

Le retour à la Constitution de 1992 dans sa version originelle reste, pour les différents membres de la C14, la porte de sortie de la crise politique actuelle. En début de semaine, lors d'un entretien avec nos confrères de la radio Victoire Fm, la coordinatrice de la coalition l'a encore confirmé à plusieurs reprises, menaçant même avant les travaux proprement dits, de faire descendre leurs partisans dans les rues.

« Nous avons expliqué ce que veut le peuple et les représentants de ce régime qui oppriment le peuple et l'appauvrissent ont pris la

parole pour dire que pour eux, si le retour à cette Constitution doit impliquer que le chef de l'Etat ne soit pas en candidat en 2020, ce retour n'est pas possible », a-t-elle lancé.

Même si elle ne dit pas tout haut ce sur quoi les travaux ont porté exactement, Mme Adjamagbo-Johnson viole le règlement du dialogue auxquels ils ont adhéré en affirmant l'objet de la discorde, leur position et celle du pouvoir.

Les deux parties, en collaboration avec la médiation avaient, en effet consenti de « s'en tenir au contenu des communiqués dans leurs interventions

avec la presse » pour la sérénité du processus. Alors qu'en ce moment, les contacts de coulisses se nouent de part et d'autres avant la reprise dans quelques jours, Brigitte Adjamagbo-Johnson et ses alliés jettent des braises dans la paille. Avant l'ouverture du dialogue pourtant, les protagonistes à la crise dans leur ensemble affichaient un semblant de bonne volonté. Le gouvernement a approuvé et acté la libération des détenus des récentes manifestations violentes comme prévu dans les accords d'ouverture. L'opposition quant à elle



Brigitte Adjamagbo-Johnson

avait accepté de surseoir à ses manifestations du moins, lors des travaux du dialogue. Sauf que, dans leurs propos la présidente de la CDPA et certains leaders du regroupement à l'instar d'Antoine Folly de l'Union des Démocrates Socialiste (UDS-Togo) laissent de nouveau présager le spectre d'une éventuelle mobilisation populaire. Pour ce dernier, « il n'est pas question d'apposer une signature au bas d'un document

qui permettrait à Faure Gnassingbé d'être candidat en 2020 » et Brigitte Adjamagbo-Johnson de renchérir, « s'il n'y a pas de retour à la Constitution de 1992, la rue se chargera de finir la lutte ». Ce qui est ainsi une volte-face à même de nuire précocement aux pourparlers inter-togolais, dont l'objectif principal est de contribuer à une sortie honorable de la crise actuelle.

Awih Essoyodou

Dialogue politique

La diaspora togolaise, un frein pour une sortie de crise

Dans le processus démocratique du Togo, la diaspora a toujours joué un rôle prépondérant. Malheureusement, une bonne partie des togolais vivant à l'étranger, au lieu de travailler au rayonnement de la mère patrie, jouent à un jeu de déstabilisation. Sur les réseaux sociaux, ils sont nombreux à encourager les Togolais à la confrontation. Et à ce moment précis où tous les acteurs sont encouragés à la retenue et à la concertation, certains parmi eux ravivent plutôt les tensions.



Une manifestation des membres de la diaspora togolaise en Suisse (illustration)

Dans le but de favoriser un climat apaisé pour la bonne marche des discussions ouvertes le 19 février dernier, le chef de l'Etat Faure Gnassingbé, à

la demande de l'opposition et grâce à l'assistance des médiateurs, a accordé une grâce présidentielle à 45 personnes détenues dans le cadre des manifestations

et d'autres affaires dont certaines jugées criminelles. A partir de ce moment, tous les acteurs au dialogue conviennent de la « suspension des manifestations publiques à compter de la publication de la date dudit dialogue ». Une clause qui n'est pas du goût d'une certaine frange des Togolais de la diaspora. Dans un communiqué datant du 7 février 2018 et signé par la coordination Togo Debout, section Paris, celle-ci affirme être

contre l'arrêt unilatéral des manifestations. Ce mouvement de la diaspora précise qu'il « poursuivra son programme de manifestations et de plaidoyer jusqu'à l'obtention complète des revendications du peuple togolais, à savoir le départ immédiat de Faure Gnassingbé ». Une attitude qui risque d'envenimer la situation.

Cette immixtion incontrôlée de ce mouvement, qui n'est pas partie prenante aux négociations est un mauvais

exemple qui pousse certains Togolais naïfs à s'associer à des combats sans lendemain. Si des individus veulent conquérir le pouvoir, qu'ils reviennent au pays, créer leurs formations politiques et solliciter le suffrage universel, au lieu de rester loin, en jetant de l'huile sur le feu. Un chasseur qui envoie des proches brûler sa maison en son absence, ne trouvera aucun abri à son retour, et deviendra un apatride.

La rédaction

RDC

Que cache la visite de certains chefs d'Etat à Kabila?

En 3 semaines, le président Joseph Kabila a reçu la visite de 4 chefs d'Etat africains, suscitant ainsi la curiosité des observateurs qui y voient un soutien au président en proie à des crises politiques dans son pays. Crises liées à son refus de quitter le pouvoir au-delà du délai constitutionnel.

Après Joao Lourenço de l'Angola, Denis Sassou Nguesso et Ali Bongo le vendredi dernier, c'est au tour du président du Zimbabwe Emmerson Mnangagwa de visiter ce mardi 27 février 2018 le président Joseph Kabila en RDC.

C'est le quatrième chef d'Etat africain, à venir en RDC en l'espace de deux semaines. Ce qui suscite cette interrogation : Pourquoi cette succession de visites à Kinshasa de Chefs d'Etat africains ? Viennent-ils s'entretenir avec leur homologue Congolais au sujet de la situation politique qui prévaut au pays ou c'est tout simplement des

rencontres d'amitié et de soutien à leur collègue. Ce qui paraît évident, c'est que ces Chefs d'Etat ne peuvent avoir de séances de travail sans évoquer la situation de crise qui prévaut dans le pays depuis un certain temps. En dehors des raisons officielles servies à la presse pour justifier ces visites, les spéculations vont bon train.

La visite de Denis Sassou Nguesso et d'Ali Bongo est mal vue par l'opposition congolaise et certains observateurs de la situation politique de la RDC. Car, soutiennent-ils, n'étant pas des modèles de bonne gouvernance



Mnangagwa

Kabila

dans leur pays respectif, quels conseils pourraient-ils donner à Joseph Kabila qui souffle du chaud et du froid, à cause de la fin de son mandat à la tête du pays depuis décembre 2016.

Par contre, Emmerson Mnangagwa et Joao Lourenço sont tous deux des nouveaux présidents qui ont un parcours politique quasi-identique. Même s'ils ont longtemps

été complices de régimes qui ont longtemps régenté la vie politique de leur pays, ces deux présidents se démarquent de leur « nid » par leur nouvelle vision, et leur gouvernance qui n'a rien à voir avec celle de leur prédécesseur.

Mais les relations séculaires qui lient Harare à Kinshasa forcent à un regard pessimiste sur la visite de Emmerson à Kabila.

En 1998, alors que Laurent-Désiré Kabila est menacé par une rébellion dans l'est du pays à la solde du Rwanda et l'Ouganda, le Zimbabwe, tout comme la Namibie et l'Angola, offrent un appui militaire décisif à Laurent-Désiré Kabila pour éviter un putsch. Quelques années plus tard, des rapports d'experts de l'ONU font état de l'implication d'Emmerson Mnangagwa dans les mines du Congo. Un renvoi d'ascenseur pour services rendus ? « Le Crocodile », comme on le surnomme, a en tout cas été épinglé par les Nations unies dans l'exploitation illégale des ressources, à l'époque de la Deuxième guerre du Congo (1998-2003).

Alexandre Wémima

Israël

Le gouvernement engage un dialogue avec les Eglises

En conflits avec les 3 religions chrétiennes du pays, le gouvernement israélien et la municipalité de Jérusalem ont fait machine arrière ce mardi 27 février 2018 en suspendant les deux mesures contestées par les Eglises du pays.



Des manifestants de l'Eglise orthodoxe en Israël

Cette suspension des mesures fait suite aux décisions de fermeture le dimanche 25 février dernier, du Saint Sépulcre à Jérusalem pour protester contre des mesures fiscales souhaitées par la municipalité de Jérusalem. Celle-ci leur réclame près de 150 millions d'euros pour leurs

biens non-culturels. En décidant de la fermeture de ce lieu saint, visité par des millions de touristes, les Eglises orthodoxe grecque, catholique et arménienne dénoncent une campagne anti-chrétienne de la part des autorités israéliennes.

Cette décision met, bien évidemment le

gouvernement dans une position délicate sur la scène internationale : Israël se présente comme « le seul pays du Moyen-Orient » respectant la liberté de religion. L'exécutif cherche donc à éviter un conflit ouvert avec les chrétiens.

C'est pourquoi, le bureau du Premier ministre a donc annoncé ce mardi la suspension des deux mesures contestées. Les impôts réclamés par la mairie de Jérusalem sur les propriétés chrétiennes non-culturelles ne seront pour le moment pas prélevés et la municipalité doit demander le dégel des comptes bancaires des églises concernées. Le débat parlementaire autour de la proposition de loi contestée est aussi suspendue. Un comité chargé d'engager le dialogue avec les chefs religieux sur ces points litigieux.

T.M.

Benin

La peine de mort abolie

La peine de mort a été supprimée au Bénin, selon un décret pris dans ce sens par le chef de l'Etat, Patrice Talon, révèle le communiqué du Conseil des ministres qui ajoute qu'en conséquence toutes les peines capitales ont été communiées en peine de réclusion criminelle à perpétuité.



Joseph Djogbénou, ministre béninois de la Justice et Garde des Sceaux

« Le garde des sceaux, Ministre de la justice et de la législation a rendu compte au conseil, de la décision prise par le Président de la République, par décret présidentiel, et en vertu des prérogatives que lui confère l'article 60 de la Constitution, de commuer les peines de mort prononcées par les juridictions nationales en peine de réclusion criminelle à perpétuité », indique notamment le communiqué du Conseil des ministres, rendu public mercredi soir. Partant de là, souligne

le communiqué lu à la presse par le Garde des sceaux, « aucune personne condamnée à mort ne se retrouve dans les prisons du Bénin ».

« Cette décision est la conséquence de la position de notre pays en faveur de l'abolition de la peine de mort, et de la ratification par l'Etat du deuxième protocole facultatif au pacte international relatif aux droits civils et politiques », explique le communiqué du Conseil des ministres.

APA

Agriculture**Bientôt une agence pour la promotion des agropoles**

Une agence de soutien au projet de création d'agropoles a été instituée à l'issue du Conseil des ministres tenu mardi dernier. L'Agence de promotion et de développement des agropoles au Togo (APRODAT) aura entre autres pour objectifs de promouvoir l'investissement et la transformation dans le domaine de l'agriculture ainsi que l'aménagement du territoire national.

Le projet de création d'agropoles initié par le gouvernement depuis quelques années entame sa phase ultime. Le mardi dernier lors du Conseil des ministres qui s'est réuni en présence du chef de l'Etat, il a été pris un décret fixant le cadre institutionnel des agropoles. Ce décret permet d'élaborer une gestion efficace des agropoles et agro-parcs. Selon le communiqué ayant sectionné les travaux du Conseil, ce décret fixe le cadre général de la création, de l'aménagement et de la gestion des agropoles ainsi que les modalités d'administration des entreprises désireuses d'opérer dans le domaine de l'agriculture dans notre pays.

Cette structure qui est une Agence de promotion et de développement des agropoles au Togo (APRODAT) compte «créer et organiser la structure de promotion et de développement des agropoles, sous la

forme d'un établissement public». Cette agence est un outil d'indication et de promotion de l'investissement, de la transformation des exportations, de la compétitivité, de l'emploi, de la croissance et de l'aménagement du territoire.

Les agropoles, un projet à grande valeur ajoutée

Depuis 2011, année de la mise en œuvre du Programme national d'investissement et de sécurité alimentaire (PNIASA), l'agriculture togolaise s'est profondément mutée. La production céréalière s'est fortement accrue avec notamment l'exportation vers des destinations étrangères. Pendant près d'une décennie, cette production a suffisamment couvert la demande intérieure, ce qui a permis de stabiliser les prix de certains produits agricoles sur les marchés.

Une croissance dont les résultats encouragent les



Ouro-Koura Agadazi

autorités à élaborer une nouvelle feuille de route en faveur de l'agriculture dans notre pays. Le projet d'agropoles est la nouvelle politique que projette de conduire, le ministère en charge de l'agriculture de l'élevage et de la pêche. A travers le projet, des usines de transformations seront installées sur l'ensemble du territoire national. La procédure de pratique agricole devrait se moderniser par la mise à la disposition des agriculteurs, des facteurs de production à même de booster leur productivité.

Cette politique, selon les responsables devrait induire une amélioration substantielle et durable du revenu des populations rurales et de leur niveau de vie ainsi que la création d'emplois pour les jeunes et les femmes. Comme le PNIASA, le projet de création d'agropoles permettra de créer des milliers d'emplois surtout dans les zones rurales. La sécurité alimentaire et nutritionnelle pour les populations les plus vulnérables sera assurée par la production à l'amont, la transformation

puis la distribution ou la commercialisation à l'aval. Bref, le projet de création d'agropoles au Togo apportera de la valeur ajoutée au sein de l'économie nationale dont les fruits de la croissance seront partagés aux différentes couches sociales.

Des retards ?

Depuis 2015, le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche a fait de la création d'agropoles, son principal point de communication en faveur des populations rurales. Lors d'une visite à Légbé, un village localisé dans la préfecture de Zio, le ministre Ouro-Koura Agadazi affirmait que «le projet de création d'agropoles au Togo sera effectif dès le premier février 2018 ». Une annonce faite en décembre dernier lors du lancement de l'OCP School LAB, une initiative du gouvernement marocain qui vise à informer les producteurs ruraux sur les nouvelles techniques culturales. Depuis lors, aucun signe de démarrage effectif des travaux dans le cadre des agropoles si, ce n'est le présent décret qui institue une agence de promotion dudit projet.

Awih Essoyodou

Gestion des recouvrements**Création d'une Chambre commerciale pour les petites créances**

Les plaintes relevant de la gestion des dossiers de recouvrements dont la valeur est inférieure à un million de francs CFA auront un traitement particulier avec la création mardi 27 février dernier, d'une chambre commerciale spécialisée, par le président du tribunal de première instance de Lomé.

Plusieurs cas de dossiers de recouvrements des créances de moindre valeur restent sans suite devant les juridictions nationales. En décembre dernier, le président du tribunal de Lomé créait, par ordonnance, une chambre de commerce réservée aux contentieux liés aux «petites créances» comprises entre 0 et un million de francs CFA.

Désormais opérationnelle, la chambre commerciale dédiée aux contentieux des petites créances aura principalement pour

objectif de promouvoir la célérité et la diligence dans le traitement des dossiers y afférents. « Il est question de faire en sorte que ces affaires dont les montants litigieux sont compris entre 0 et un million de francs CFA ne traînent pas longtemps », a rassuré le président du tribunal de Lomé pour qui, les petits dossiers ne subiront plus le contrecoup des dossiers plus complexes.

L'autre atout de la création de cette chambre spécialisée se situe également dans la

bonne administration de la justice. La Chambre aura pour attribution de faire une distinction entre les affaires de petites créances et celles dont les montants sont élevés. Ceci pour permettre aux chambres commerciales, mais aussi à leurs juges de disposer de plus de temps pour s'atteler plus efficacement aux dossiers plus complexes.

Cette institution juridictionnelle compte notamment contribuer à l'amélioration du climat des affaires au Togo. La sécurité en



Une salle de justice

termes de règlement des conflits financiers devrait rassurer les investisseurs étrangers afin de faire du Togo, une destination privilégiée pour leurs affaires. Les procédures sur la saisine

de la chambre spéciale de petites créances sont simplifiées, et avec ou sans requête, le demandeur peut se présenter au greffe de ladite juridiction.

A. E

Tourisme

Un secteur pourvoyeur de devises à relancer

La diversité des attraits touristiques du Togo amène les touristes à choisir notre pays pour découvrir ses sites et ses paysages, rencontrer la population et s'impregner de nos valeurs culturelles. Jadis, un secteur, flamboyant et pourvoyeur de devises, le tourisme perd de nos jours son essence avec la disparition progressive de certains sites touristiques. Conscient de ce manquement, le gouvernement se donne comme ambition de relancer le secteur pour que le pays redevienne une destination par excellence pour les touristes dans la sous la région. TogoMatin vous propose de découvrir les riches potentialités qu'a le Togo en matière de tourisme.

Dossier

Création d'une Agence Nationale de Développement du Tourisme



Une séance du conseil des ministres

Le gouvernement togolais veut redonner de la vitalité au tourisme, un secteur pourvoyeur d'emploi et de revenus pour le pays. Dans cette perspective, le Conseil des ministres tenu à Lomé le 27 février 2018 a affirmé sa volonté de faire du tourisme un des leviers de développement du pays et de hisser la destination Togo au rang des leaders du secteur dans la sous-région.

Au cours des travaux de Conseil, le gouvernement a adopté deux projets dont l'un a porté sur le projet de création d'une Agence Nationale de Développement du Tourisme (ANDT).

A propos de cette agence, le communiqué présenté stipule que

l'ANDT aura pour mission de « piloter et d'exécuter les projets du département, de positionner la destination touristique togolaise à l'échelle locale, régionale et internationale, d'utiliser les avantages comparatifs du pays pour hisser la destination Togo parmi les leaders en Afrique de l'Ouest et de fournir des résultats tangibles sur les indicateurs de développement touristique du Togo ».

A travers l'ANDT, le gouvernement entend franchir la barre des 500 000 touristes avant 2020, créer des milliers d'emplois et augmenter les recettes hôtelières (36 milliards en 2016).

CA

Les biens patrimoniaux du Togo

Le territoire togolais regorge de biens patrimoniaux importants dont la conservation et la valorisation sont des éléments indispensables pour la compréhension de l'histoire et de l'évolution des sociétés qui le peuplent. Ainsi, dès la période coloniale française, le 25 août

1937, a été signé le décret relatif à la protection des monuments naturels et des sites de caractère historique, scientifique, légendaire ou pittoresque des colonies, pays de protectorat et territoires sous mandat relevant du ministère des Colonies.

Ce décret a été promulgué au Togo



La place de l'indépendance à Lomé

par arrêté no 558 du 13 octobre 1937 qui fait une vague allusion à la question de la conservation du patrimoine. Par la suite, le 23 novembre 1990 la loi no 90-24 relative à la protection du patrimoine culturel national sera votée. Cette loi fait de la protection et de la sauvegarde du patrimoine culturel national une prérogative de l'État. De quels patrimoines dispose donc le Togo ?

Le patrimoine culturel

Le législateur togolais définit le patrimoine culturel « l'ensemble des biens, meubles ou immeubles, présentant un intérêt historique, scientifique, technique, religieux, artistique, littéraire ou touristique et dont la conservation et la

protection revêtent une importance majeure pour la communauté nationale ». Cette définition fait une large part au patrimoine matériel au détriment de l'immatériel. Mais le patrimoine préexistant à cette définition, quels en sont les différents types qu'on retrouve au Togo ?

Le patrimoine culturel matériel

Jusqu'ici cet aspect du patrimoine culturel a bénéficié d'une attention presque exclusive. Conséquemment douze (12) biens sont inscrits sur la Liste nationale des biens culturels dont 6 (six) sur la Liste indicative de l'UNESCO et un (1) sur la Liste du patrimoine mondial.

Les sites et monuments historiques



Le château Viale

L'histoire politique et sociale du Togo a laissé des traces remarquables qui doivent être transmises aux générations futures.

Ces traces, sans être forcément des réalisations particulièrement remarquables, sont parfois un palais, une maison traditionnelle,



La faille d'Alédjo

un vestige architectural découvert lors de fouilles archéologiques, un cinéma, une école... bref tout immeuble qui présente des intérêts énoncés dans la définition que la loi togolaise donne du patrimoine culturel. On peut citer :

- La Cathédrale de Lomé : Important chef-d'œuvre du Frère Johannes, la cathédrale de Lomé est de style gothique avec ses hautes tours. Elle a été construite par les missionnaires allemands de la Société du Verbe Divin entre 1901 et 1902.

- L'école professionnelle Saint Joseph de Lomé « Brotherhome » : Construite par la Mission Catholique de 1906 à 1912 comme centre de production et de formation (mécanique, couture, menuiserie, imprimerie etc), l'un des plus remarquables d'Afrique occidentale à l'époque.

- Le temple évangélique d'Apegamé : Réalisé en 1906 et 1907 par la Société des Missions d'Allemagne du Nord.

- Le monument aux morts de Lomé : Ce monument a été érigé en 1956 pour célébrer l'accession du Togo

au statut de République autonome.

- Le monument de l'Indépendance : Conçu et réalisé par l'architecte français Georges de Coustère assisté par Paul Ahyi, alors jeune peintre et sculpteur togolais, ce monument a été dévoilé le 27 avril 1960 date de l'indépendance du Togo.

- La Cathédrale de Kpalimé : De style gothique, elle surplombe toute la ville de Kpalimé avec ses hautes tours. Elle est construite en 1913 pendant la période coloniale allemande. Elle a été restaurée.

- Les ruines de Kamina : Situé à 20 kilomètres d'Atakpamé, Kamina est l'ancienne base militaire allemande détruite durant la 1^{ère} Guerre mondiale en août 1914.

- La poudrière allemande de Sokodé: Construite avant 1914, elle est située sur une colline derrière le campement de Sokodé. Cette poudrière est composée d'un rempart édifié en pierres solidement disposées les unes sur les autres et entourant un magasin couvert de tôle où les armes et les munitions étaient gardées.

Les sites archéologiques

Un site archéologique, c'est tout terrain, formation géologique, bâtiment, ensemble ou site qui comprend ou est susceptible de comprendre des biens archéologiques. Au Togo, les fouilles archéologiques sont assez récentes. Elles n'ont débuté qu'en 1980 avec le Professeur Posnansky de l'Université de Californie à Los Angeles et poursuivies par des équipes d'archéologues nationaux sous la conduite de M. Kuévi et de Mme Aguihah de 1984 à 1990. Ces fouilles ont ainsi permis de mettre à jour une abondante quantité de vestiges dignes d'intérêt historique et de se rendre à l'évidence que l'une des richesses culturelles du Togo est sans aucun doute son patrimoine archéologique qui témoigne de l'occupation ancienne

de ce territoire. En effet, les vestiges et artefacts retrouvés dans plusieurs sites permettent de mieux comprendre le passé et d'enrichir l'histoire nationale de données concernant le mode de vie ou les événements marquants de l'occupation humaine ancienne de cet espace. Même si la gestion de ce patrimoine n'est pas suffisamment réglementée en raison du manque de textes juridiques appropriés, certains des objets issus des dites fouilles sont en exposition permanente au Musée national du Togo (MNT) et constituent des « témoins » matériels de l'histoire du Togo.

Comme sites archéologiques, nous citerons, entre autres :

- les sites d'élaboration d'outils

lithiques du plateau de Pana (Sud-Sud-Est de Dapaong au Nord Togo, à une altitude d'environ 400 mètres)

- les vestiges de Tado (au sud-est) et de Notsè (lieu de l'ancien Royaume Ewé, à environ 100 kms au Nord de Lomé)

- les vestiges en pierres du plateau de Danyi (environ 180 kms au sud-ouest de Lomé).

Certains de ces sites archéologiques sont inscrits sur la Liste nationale des biens culturels.

portant protection du patrimoine culturel national. Ce patrimoine immatériel se manifeste à travers toutes les animations culturelles et festives, les cérémonies et rites initiatiques qui s'organisent au niveau des populations locales.

Il n'existe pas d'inventaire exhaustif du patrimoine culturel togolais. Pour remédier à cette situation, le décret n° 2009-175/PR portant établissement d'un inventaire général du patrimoine culturel du



Une jeune femme exécutant une danse traditionnelle

Le patrimoine culturel immatériel

Le Togo dispose d'un riche patrimoine culturel immatériel dont la protection et la valorisation ne sont pas prises en compte par la loi 90-24 du 23 novembre 1990

Togo a été pris le 12 août 2009. Cet inventaire qui est toujours en cours recense l'ensemble du patrimoine culturel matériel et immatériel présentant un intérêt historique, archéologique, culturel, éducatif ou scientifique.

Extrait, Togocultures

Opportunités



Abord de la place d'indépendance à Lomé

La portée économique et socioculturelle du tourisme devrait également être évaluée à travers les activités génératrices d'emplois et de revenus au niveau des communautés, notamment sur les sites touristiques. La pratique du tourisme crée des opportunités d'activités dans l'hébergement chez l'habitant, la restauration à la cuisine locale, la fourniture des denrées agropastorales, l'artisanat, le transport, les postes et télécommunications, le guidage et l'animation culturelle

et folklorique, etc.

Il est indéniable que les chantiers à réhabiliter sont nombreux et énormes pour le gouvernement. Mais il faut se pencher sur le secteur du tourisme qui est un pourvoyeur de devises pour le Togo qui dispose plus de sites touristiques que certains pays de la sous-région dont les destinations sont prisées. Le tourisme doit cesser d'être le parent pauvre des préoccupations des dirigeants de ce pays.

Carlos Amevor

Pharmacies de garde de Lomé du 26 /2/ au 05 /3/ 2018

JEANNE d'ARC	Près de Marox	22 22 08 01
BON PASTEUR	Av. Libération	22 21 13 67
ECLAIR	Bè Ahligo	22 22 75 11
OLIVIERS	Bd. Houphet Boigny	22 27 04 34
OCEANE	Rue OCAM	22 22 62 77
ADJOLOLO	58, Rue Franz	22 21 05 13
Ste MARIE	Tokoin-RAMCO	22 21 85 58
CAMPUS	Adewi	22 21 56 32
SOURCE DE VIE	Face Protestant	22 22 45 71
St PAUL	Bd. Jean Paul II	22 22 46 72
FOREVER	Tokoin Forever	22 26 11 77
HEDZRAWAWÉ	HEDZRAWAWÉ	22 26 49 61
NOTRE DAME	Hedzranawoe,	22 42 74 04
KOUESSAN	Kegué	23 20 04 57
INTERNATIONALE	Hedzranawoe	22 26 89 94
FIDELIA	Bè-Kpota,	22 71 95 95
SARAH PA	akpamé	22 27 09 25
ADIDOGOME	Adidogomé	22 50 54 85
SILOE	Atiangomé	22 33 82 87
MAGNIFICAT	Sagbado Yokoe,	22 56 43 20
ACTUELLE	Route de Ségbé	22 51 11 72
JAHNAP	Djidjolé-Gakli,	22 51 22 86
SOLIDARITE	Total Totsi	22 50 37 07
ENOULI	Agbalepedogan	22 25 90 68
ORCHIDEE	LEO 2000	22 47 42 87
APOLLON	Avédji	22 31 01 07
ADONAÏ	Agoè-Nyivé	22 50 04 05
CHARITE	Agoè-Nyivé	22 25 12 60
SHALOM	Agoè-Cacaveli,	22 51 87 60
EMMAÛS	route Mission Tové	22 40 25 04
TCHEP'SON	Terminal du sahel	22 42 94 41
AVEPOZO	avepozo	22 27 04 86
DE L'EDEN	Baguida	22 52 13 98

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR THIERRY CASTANET ; Tél: 90 97 15 15
 DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
 GYM FIL «O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)
 Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers
 AG Partners: Sise à Cassablanca
 www.couleurfrique.com

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

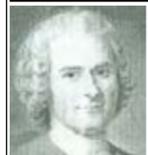
DANSE ET COURS DE ZUMBA

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 COURS DE ZUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99

La vie et le parcours de j.j. Rousseau



Jean-Jacques Rousseau
 Né le 28 Juin 1712 dans la république calviniste de Genève, Rousseau perdit sa mère quelques jours après sa naissance. Vers l'âge de 12 ans, il commença un apprentissage de graveur mais, malheureux chez son maître, il prit la fuite au bout de quelques années et passa à pied en Savoie (1728). A Annecy, il rencontra Mm de Warens, jeune dame pieuse qui devint sa protectrice et plus tard (1733) sa maîtresse. Entre 1736 et 1739, ils vécurent ensemble aux Charmettes, près de Chambéry.

Débuts dans le monde

En 1742, ROUSSEAU se rendit à Paris pour y gagner sa vie comme maître de musique ; copiste et secrétaire particulier. Il se lia d'amitié avec Denis Diderot et rédigea des articles sur la musique pour l'Encyclopédie. Son nouveau système de notation musicale n'ayant pas été admis par l'Académie, il se mit à composer un opéra, les muses galantes (1744), qui ne remporta pas le succès attendu. En 1745, il rencontra une jeune lingère, Thérèse Levasseur, qui alla être sa compagne jusqu'à sa mort. Ils eurent 5 enfants, tous placés par leur père à l'hospice des enfants trouvés.

Pensées et influences de Rousseau

Rousseau est, certes, un philosophe des lumières, en raison du caractère révolutionnaire de ses idées, mais il est aussi à contre-courant de la confiance de son époque dans le progrès. Ce paradoxe qui anime l'ensemble de ses écrits s'applique à la morale, à la politique, à l'éducation et à la religion. Constant leitmotiv, la nature est le fondement et le principe auquel il ne cesse de se référer. L'influence des idées de Rousseau sera très nette dans la doctrine politique révolutionnaire (Voir Révolution française) mais elle perdurera également tout au long du XIXe siècle dans l'ensemble des sciences humaines. Discours sur l'origine et les fondements de

l'inégalité parmi les hommes.

Dans cet essai philosophique, Rousseau établit les bases de son système de pensée. Il explique comment l'homme, naturellement bon est corrompu par les institutions sociales. A partir de la description d'un état de nature plus ou moins mythique, Rousseau présente les différentes institutions telles qu'elles se sont organisées progressivement. La notion de propriété apparaît comme le point de départ de la société civile : elle génère chez l'homme le besoin de défendre son territoire, de s'imposer en utilisant la force si nécessaire pour conserver les richesses accumulées. Le luxe et la séduction de la puissance viennent ensuite engendrer de nouveaux besoins: c'est alors que les lois deviennent nécessaires pour maintenir l'ordre, instaurant par là même un système inégalitaire.

Du contrat social

Ce traité philosophique considéré comme un des ouvrages les plus nettement pré-révolutionnaires, pose les fondements d'un Etat juste. Ceux-ci s'organisent autour d'un principe clé, le contrat social, conserver sa liberté (voir Libertés publiques). Contracté délibérément par la communauté, le contrat ne peut pas apparaître comme une oppression. Le peuple est seul souverain et il appartient au législateur de traduire la volonté générale en proposant des lois, comme il appartient au gouvernement d'en assurer l'exécution. Dans la France de l'Ancien Régime, Rousseau rejette toute autorité reposant sur les privilèges et donne sa préférence à la démocratie. Voir Contrat social, théorie du.

Remède : le vrai contrat

Comment remédier au mal?

- 2 Le problème se pose en ces termes clairs : il s'agit de trouver une forme de société où l'homme puisse se reconnaître lui-même, obéir à la loi et, en même temps, être libre
- 2 L'optique de Rousseau sera, en cette quête, normative. C'est donc, le fondement du droit politique qui fonde son objet d'étude. Le contrat social désigne ainsi le pacte instituant la règle du droit politique, de ce qui est légitime.
- 2 Il ne porte pas sur ce qui s'est réellement passé, mais sur ce qui doit être. C'est-à-dire, un pacte au terme duquel les citoyens cèdent tous leurs droits naturels au profit

du Souverain, instance supérieur du pouvoir, corps politique considère en tant qu'il est actif.

- 2 Dans cette perspective, appelons citoyens, toutes les personnes participant à l'autorité souveraine et sujets, les mêmes individus en tant qu'ils sont soumis aux lois de l'Etat.

Le concept de souveraineté est, on le voit, central :

- 2 Il désigne l'exercice de la volonté générale, volonté du corps social uni pour un intérêt commun.

- 2 Il existe donc un lien étroit entre le concept du souverain et celui de la volonté générale : le souverain, cette autorité, suprême, doit agir, non pas selon son bon plaisir, mais selon les vœux de la volonté générale, dans laquelle se reconnaissent tous les membres du corps social.

Enfin, la volonté générale ne peut se transmettre : Rousseau élimine ainsi le régime représentatif, puisque l'exercice de la volonté générale ne peut être délégué.

- 2 La loi de la cité émanera directement de cette volonté générale

- 2 C'est dans cette optique et cette perspective que la liberté politique peut s'actualiser, la loi se faisant l'instrument de la liberté et son organe.

- 2 La loi, expression impérative et universelle de la volonté générale, permet l'autonomie.

- 2 Les hommes se soumettent, en effet, à ce qui émane d'eux sous forme de loi.

- 2 Ils sont redevables à celle-ci de la liberté et de la justice.

- 2 Par la loi, ils échappent de l'arbitraire des penchants.

- 2 Attention, il faut distinguer la loi du simple décret, acte de la puissance exécutive.

Ainsi grâce au vrai contrat, le Bien et le Droit finiront par avoir le dernier mot.

ROUSSEAU ET LA MORALE

C'est dans Emile ou de l'Education ou, plus précisément, dans la fameuse Profession de foi du vicaire Savoyard que Rousseau nous expose sa morale, dont le principe est inné : ce principe, c'est la conscience, conçue comme cette propriété que possède l'esprit humain de porter des évaluations morales. La conscience morale est un sentiment, c'est-à-dire une force spirituelle, intuitive et

immédiate.

- Dieu nous a donné la conscience pour aimer le bien.

- Qu'est ce Dieu dont il est question dans Emile ? Un être qui veut et qui peut, qui meut l'univers et ordonne toutes choses.

Si l'histoire humaine est celle d'une chute, le remède est à notre portée.

Robespierre et Saint-Just feront des énoncés de Rousseau (en les transformant certes...) un programme révolutionnaire.

Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?

Plus de soucis, contactez:

Africa Translate Consulting.

Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43

E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



Réflexion : Qu'est ce qui peut tuer l'amour selon vous?

- | | |
|----------------------------|----------------------------|
| 1 / La Pauvreté | 6 / La jalousie |
| 2 / L'infidélité | 7 / Le mensonge |
| 3 / Le manque de confiance | 8 / Le caractère invivable |
| 4 / La faiblesse sexuelle | 9/ La religion |
| 5 / La distance | A vos claviers svp |

Photo du jour



Donnez une légende à cette photo

Concours « Miss Littérature 2019 » à Cotonou Qui sera l'ambassadrice du Togo cette édition ?

En prélude à la grande compétition régionale « Miss Littérature » qui se tiendra au Bénin en 2019, un grand concours « Miss Littérature » se déroulera en novembre 2018 dans la capitale togolaise.

Cette grande compétition, une première au Togo est placée sous le thème « La jeune fille au cœur de l'excellence littéraire ». Dans le but d'assurer la participation du Togo au concours régional « Miss Littérature 2019 », le Club le littéraire du Togo a conclu avec le Comité régional Miss littérature, un accord qui lui confère le droit d'organiser la phase nationale de sélection des ambassadrices de notre pays à ce concours de culture littéraire. Ce concours national

littéraire est ouvert aux jeunes filles togolaises âgées de 18 ans et 24 ans. Ainsi, les jeunes élèves et étudiantes désireuses sont attendus à ce rendez-vous qui permettra aux participantes de jauger leurs connaissances et compétences en littératures.

Le 28 juillet prochain, sera organisée la phase de présélection qui portera sur un sujet de culture littéraire générale. 30 candidates seront sélectionnées pour la demi-finale de la compétition.



Une annonce de l'événement

À la demi-finale, le 29 septembre 2018, dix candidates seront jugées sur le compte-rendu écrit de l'étude d'une nouvelle

d'un écrivain togolais suivi d'une phase orale de culture littéraire générale. Enfin, la grande finale aura lieu le 2 novembre

prochain. Elle portera sur l'analyse critique écrite d'un roman de littérature africaine, d'un plaidoyer sur un thème qui sera communiqué à une date ultérieure et d'une phase orale de culture littéraire générale. Cette finale contribuera à l'élection de la Miss et sa dauphine qui représenteront le Togo à la phase régionale prévue en juillet-août 2019.

Depuis le 15 février dernier, la période d'inscription est ouverte et se poursuit jusqu'au 30 avril 2018. Les candidatures peuvent être soumises en ligne via le canal lelitteraire-tg.net.

Nadia Edodji (stagiaire)

Foire internationale du livre de Lomé La deuxième édition prévue en septembre prochain

La deuxième édition de la Foire internationale du livre de Lomé (FI2L) est prévue pour septembre prochain à Lomé.



La FI2L vise à offrir un cadre unique de rencontres et

d'échanges aux élèves, étudiants et autres professionnels passionnés

de la littérature, tout en leur faisant découvrir la grande famille des écrivains dans

son ensemble ainsi que leurs œuvres. Cet événement littéraire

d'envergure internationale a pour principale mission de combler un vide existant dans le domaine du livre au Togo.

À la première édition, près de 7000 participants étaient présents pour découvrir les œuvres d'auteurs ivoiriens, béninois, français, allemands et togolais, etc. « Livre, instrument de culture », est le thème sous lequel était placée la toute première édition de la Foire internationale du livre de Lomé.

N.E

Lire

« Le Pagne Noir » de Bernard Dadié. Ed Présence Africaine. Pp 134-135

« ...En homme très riche, mais fort économe je ne voulais pas me lancer comme cela dans la compétition. Je ne voulais pas surtout y perdre mon titre d'être intelligent et de bon conseil. Je retardais se démener Lièvre, Renard, Lion, Panthère. J'hésitais. Mais l'envie d'être le gendre de dieu finalement l'emportant, Je me dis: Tu dois concourir; il faut concourir.

Le quatrième jour au matin, décidé à tromper Dieu et à avoir sa fille aînée par la ruse, je me rendis au bord de l'océan, pour, à l'aise, ourdir mon plan. Par quoi me fallait-il commencer ?

Par l'eau ou par la terre? J'étais à un carrefour, à la croisée de deux éléments, la terre et l'eau. Je regardais les étoiles de mer, les crabes, les oursins. Je restais là, à regarder l'océan, à écouter son murmure, à me laisser captiver par cette immensité bourdonnante. Je cherchais. Ma tête travaillait fébrilement. La preuve ? Tout d'un coup je

me saisis d'un crabe et me sauvai. Après avoir grillé ma prise, je me rendis chez une vieille femme de ma connaissance et lui dis : Tiens, regarde-moi ce beau crabe que je viens de pêcher. Comme il est beau ! Comme il est beau, disait-elle en avalant sa salive, tandis que ses yeux jetaient des éclairs d'envie, de gourmandise. Et bon à manger, je t'assure. Certainement, rien qu'à le voir l'eau vous vient à la bouche. Depuis deux mois, je ne mange que de ces crabes qui me rajeunissent. Regarde-moi un peu, mon amie, je prends des couleurs et des forces. Mes

exploits ne se comptent plus grâce à ces crabes. Ils sont d'un effet vraiment merveilleux. Et les yeux de la vieille femme, rivés sur le crabe doré à point, étaient devenus de véritables brasiers. Tu peux y goûter, mon amie. Tu me connais... Avec moi, pas de manières; cela rend l'existence plus agréable, les relations plus fraternelles... En veux-tu?

Oui, répondit la vieille. Elle prit une patte, l'avalait presque aussitôt, tant elle brûlait d'envie de manger de mon crabe. Mais à peine avait-elle mangé cette patte que je me mis en colère.

Et la vieille femme de trembler, de claquer des dents. Et moi de rouler des yeux et de hurler: Vieille gourmande! Je t'ai dit de goûter du crabe et non de le manger. Quelle est cette histoire, Kacou Ananzè ? Ce n'est pas une histoire; il s'agit de me rendre ma patte de crabe; et le plus tôt possible, sinon, gare à toi. Comment puis-je te la rendre, puisque je l'ai mangée? C'est ton affaire; moi, je veux ma patte de crabe. Longtemps nous nous disputâmes et fatigués de disputer, je me saisis d'une poule et m'en allai... »

46^e édition du tournoi de Toulon La sélection togolaise dans le groupe B

Le Togo, seul pays africain à participer à la 46^e édition du tournoi international espoirs de Toulon 2018 en mai et juin prochain en France, évoluera dans la poule B.



La sélection nationale togolaise de football prendra effectivement part au tournoi international espoirs de Toulon 2018, en France du 26 mai au 9 juin 2018. A sa première participation à cette compétition des espoirs, la sélection

togolaise évoluera le groupe B aux côtés de la France, de la Corée et de l'Ecosse. Le groupe A est composé par l'Angleterre, la Chine, le Qatar et le Mexique composent. Et dans le groupe C se retrouvent le Portugal, le Japon, la Turquie et le Canada.

Par ailleurs, 12 équipes sont engagées dans la 46^e édition de ce tournoi international réservé aux espoirs. Les deux premières de chaque poule en plus de la meilleure troisième sont qualifiées pour le carré d'as.

J.A

Laureus Awards 2018 Roger Federer grand gagnant

Revenu au top niveau, Roger Federer a été la star de la soirée de gala des Laureus awards 2018 à Monaco ce mardi. Le tennisman suisse a raflé deux trophées dont celui de retour de l'année. Le Français Armel Le Cleach a été également récompensé.

Vainqueur du Vendée Globe, Le Cléac est distingué pour la détermination et le dépassement de soi dont il a fait preuve. Grand gagnant de la soirée, Federer repart également avec le prix du Sportif de l'année. Lui qui est redevenu numéro 1 mondial à presque 40 ans. L'équipe de Mercedes, détentrice du trophée Constructeurs de la saison écoulée de Formule 1 est l'équipe de l'année. L'ancien footballeur italien



Reger Federer recevant son trophée

Francesco Totti repart avec un trophée pour le Mérite de sa carrière. Unique africaine nommée, la sud-africaine Caster Semenya n'a pas été

lauréate. dans la catégorie Sportive de l'année, c'est l'Américaine Serena Williams qui a de nouveau été récompensée.

Africatopsports.com

De l'athlétisme au football? Le faux transfert de Usain Bolt

Usain Bolt a dévoilé mardi dernier le club de football dans lequel il va évoluer. Et contrairement aux informations qui l'envoient en Afrique du Sud chez les Mamelodi Sundowns, il n'en est rien. L'homme le plus rapide du monde va juste chausser les crampons dans un match de charité.

L'annonce de Bolt n'était en fait qu'un gros coup de com'. Pas de Premier Soccer League, l'octuple champion olympique participera à un match caritatif organisé par l'Unicef à Old Trafford le 10 juin prochain. Avec à ses côtés, le chanteur britannique Robie Williams ou encore d'autres légendes du football. Le tout pour récolter des

fonds en faveur d'enfants défavorisés dans le monde. Bolt arborera un maillot avec le numéro 9,58 en référence à son record sur le 100 m.

Il est connu que le Jamaïcain est un fan absolu du ballon rond et a toujours indiqué vouloir y faire carrière. Si son club de rêve, Manchester United,

ne lui propose pas encore d'essai, il devrait en faire un au Borussia Dortmund le mois. « Nous allons effectuer un essai en mars à Dortmund pour savoir ce que je vais faire avec cette carrière. S'ils disent que je suis bon et que j'ai besoin de m'entraîner, je le ferai », affirmait-il dans une interview au Sunday Express en janvier.

Eperviers Que devient Nibombé Daré ?

80 sélections avec les Eperviers, deux CAN en 2006 et 2013 et une mémorable Coupe du monde en 2006 en Allemagne, l'ancien défenseur des Eperviers, Nibombé Daré a passé de bons moments sous les couleurs togolaises. Depuis son départ et sa retraite il s'est en effet investi dans une nouvelle carrière. Celle de sélectionneur qui semble lui réussir et qui lui permet de lire et de faire souvent des critiques sur les méthodes de Claude Le Roy. Cela fait un moment déjà qu'il ne s'est plus d'ailleurs prononcé sur le cas des Eperviers.

Plus de nouvelles de Nibombé Daré depuis sa nomination en Novembre 2017 au poste de sélectionneur adjoint de l'AFC Tubize. « La direction m'a demandé d'intégrer le staff pour devenir l'adjoint de Christian Bracconi et pour moi ce n'est que bénéfique dans mon apprentissage, puisque je veux obtenir la licence pro. J'ai encore beaucoup d'étapes à franchir pour y parvenir, me retrouver aux côtés d'un entraîneur chevronné comme Christian représente une bonne opportunité d'acquérir de l'expérience. Je suis là pour apprendre mais aussi aider l'équipe à se maintenir », avait-il confié à nos confrères du site www.africatopsports.com.

Nibombé Daré prend très à sérieux sa carrière d'entraîneur. A 38 ans, l'ancien international togolais ne cache pas ses envies de devenir sélectionneur du Togo dans l'avenir. « Mon ambition à long terme c'est devenir un jour sélectionneur national de mon pays. Mais attention je veux faire mes preuves avant. Je ne veux pas arriver dans le costume d'ancien international mais bien dans celui d'entraîneur diplômé », dit-il.

Aujourd'hui, le challenge de l'ancien Epervier est de faire ses preuves avec son club.

Justin A

Cyclisme Départ du Tour du Mali 2018 ce mercredi

Premiers coups de pédale sur l'édition 2018 du Tour du Mali ce mercredi avec la première étape entre Kati et Kita longue de 168 km. Une 8^e édition de la Grande Boucle qui verra la participation de 11 équipes de 9 pays africains.

Le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Niger, le Sénégal, la RD Congo, le Togo et le Sénégal ont donné leur accord pour la participation. Pays hôte, le Mali alignera 3 équipes au départ. Au programme, 5 étapes dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Segou et le district de Bamako.

Voici le programme
Mercredi 28 Février 2018

- 1^{ère} étape
Kati - Kita 168km avec couché à Bamako après l'étape (transbordement)
Jeudi 1^{er} Mars
- 2^e étape
Bamako - Bougouni 150km , couché à Bougouni
Vendredi 02 Mars
- 3^e étape
Bougouni - Niena 130km (capitale du vélo) avec couché à Koutiala .(transbordement)
Samedi 03 Mars
- 4^e étape
Koutiala - Bla 88km , avec couché à Bamako. (transbordement)
Dimanche 04 Mars
- 5^e étape
Bamako - Siby - Bamako. 126km

Grèves des enseignants

Penser avant tout à l'avenir de la jeunesse

La coordination des syndicats de l'éducation du Togo (CSET), a encore une fois invité tous les enseignants, chefs d'établissements et inspecteurs à une nouvelle grève de 72h à compter du mercredi, 28 février 2018. L'objectif est de pousser le gouvernement à donner la priorité à la question des primes et indemnités.

La CSET considère que sa revendication principale qui est l'augmentation des primes et indemnités des fonctionnaires du secteur de l'éducation, n'est pas prise en compte prioritairement dans les discussions qui ont lieu au sein du cadre de discussion créé à cet effet. Il est vrai que le secteur de l'éducation dans notre pays souffre de l'insuffisance des ressources. Mais il faut aussi reconnaître des avancées notables de la part du gouvernement.

Depuis quelques années, la situation des enseignants



Atchou Atcha, le coordonnateur de la CSET

a sensiblement évolué. Des investissements sont faits pour la construction d'écoles, l'amélioration des conditions de vie et d'études, la construction

des Ecoles Normales d'Instituteurs (ENI), dans plusieurs villes du pays pour la formation des enseignants, l'intégration d'enseignants volontaires.

Les attentes sont certes grandes, et c'est tout à fait légitime. Mais, faut-il pour autant sacrifier l'avenir de nos petits frères et sœurs sur l'autel des revendications?

Penser à ces milliers d'innocents

Dans son mot d'ordre de grève, la CSET rappelle à tous ses membres que le boycott de toutes les évaluations (remise de sujets et copies, surveillance de toute forme, correction de copies de tous genres, remplissage des bulletins de notes etc.) reste en vigueur jusqu'à nouvel ordre. Cette décision montre que les enseignants ne pensent malheureusement pas à l'avenir de ces milliers d'élèves qui ne souhaitent

qu'avoir une chance de réussir leur vie. Déjà que l'insertion socio-professionnelle n'est pas facile, que deviendront-ils s'ils sont formés au rabais par la faute de ces grèves répétitives? Ce à quoi nous assistons depuis quelques années, c'est des mois de grèves et ensuite des cours de rattrapage à la dernière minute, des évaluations sous pression et des résultats plus ou moins acceptables.

Mais cette situation favorise-t-elle l'émergence d'une jeunesse consciente de son avenir et du développement de notre pays? La conscience professionnelle et l'humanisme doivent pousser les acteurs de l'éducation au sacrifice et à penser à ces jeunes.

Edem Dadzie

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

Bassari Djawéni Biatani, revendeuse d'igname

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique « Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI », votre journal Togo Matin vous conduit dans le marché de Cacaéli à Lomé pour partager les témoignages de Madame Bassari Djawéni Biatani, Membre du Groupement Enyo, bénéficiaire des Produits FNFI.

Pour réduire la pauvreté et permettre aux populations vulnérables d'avoir accès aux microcrédits en vue de développer une activité génératrice de revenus, le Gouvernement a mis sur pieds le Fonds National de la Finance Inclusive depuis 2014. Et depuis lors, les différents bénéficiaires rencontrés ne cessent de faire l'éloge de cet important programme destiné à réduire considérablement le taux de pauvreté. C'est le cas de l'un des membres du Groupement Enyo que nous avons rencontré dans le marché de Cacaéli à Agoenyivé.

"Depuis 2015, j'ai bénéficié du Produit APSEF qui m'a permis de démarrer une petite activité génératrice de revenus. Depuis longtemps, je ne voulais pas m'approcher des Institutions de Microfinance et pour

cause, je ne réunissais pas toutes les conditions pour obtenir un crédit. Mais avec le FNFI qui met à notre disposition des crédits sans garantie et sans épargne préalable, avec quelques camarades du marché de Cacaéli, nous avons mis sur pieds le groupement Enyo et nous avons suivi toutes les étapes pré-débloqué de crédit et nous avons obtenu successivement 30.000, 40 000 et deux fois 50.000 FCFA. Personnellement ce crédit m'a permis de me mettre à la vente en détails de tubercules d'ignames. Côté remboursement, nous nous sommes également bien organisé pour honorer nos engagements mensuellement."

Les interventions du FNFI ne se limitent pas à aider les personnes vulnérables à démarrer ou consolider une activité génératrice de



Bassari Djawéni Biatani

revenus. Mais le FNFI va plus loin en développant des produits spéciaux destinés à aider les ménages vulnérables à grandir et en mettant des produits beaucoup plus adaptés à leurs besoins. C'est l'essence même du Produit d'Accompagnement Spécial développé depuis 2016 avec le concours des Prestataires de Services Financiers partenaires.

"Après le remboursement en intégralité des 4

cycles de crédits, les autres membres du groupement Enyo et moi-même avons fait une autre demande pour avoir le Produit d'Accompagnement Spécial, cette fois-ci d'un montant de 100.000 FCA qui devra nous permettre de renforcer nos activités. Personnellement, les 100.000 FCFA de crédit m'ont permis de commander des ignames en quantité au marché de Bassar et que

j'expose ici pour la vente comme vous le voyez. Sans langue de bois, je peux vous assurer que la vente se déroule bien, car comme vous le savez, les populations de Lomé apprécient particulièrement le fofou. Donc, les revenus que je dégage de mon commerce me permettent de rembourser dans les délais mon crédit et de prendre également soin de ma famille. C'est dire que le FNFI a contribué à mon autonomie économique et sociale."

En mettant en place un Fonds National de la Finance Inclusive, la finalité du Gouvernement Togolais est donc de contribuer, de manière significative et déterminante, à repousser les frontières de l'exclusion financière, un puissant instrument financier qui est une réponse institutionnelle forte aux contraintes spécifiques d'accès des populations, surtout pauvres, aux services financiers de base.

KD



Les «Journées santé de la famille Rotary » organisées au Togo



Prise de tension d'une volontaire

Les Rotary Clubs du Togo ont organisé les 22, 23 et 24 février derniers, des « journées santé de la famille Rotary » au Togo. Pendant les trois jours qu'ont duré les journées santé de la famille Rotary, des séances de dépistages et de conseils sur les maladies non transmissibles comme le diabète et l'hypertension ont été organisées sur plusieurs sites, 5 au total à Lomé. Il s'agit de :

- La place publique à côté de l'EPP Awoudja dans le District sanitaire n°2
- La place publique Anfamé dans le District sanitaire n°2
- Du Centre communautaire de Bè dans le District sanitaire n°3

rotariennes, et des agents de santé ont été mobilisés sur tous les sites pour la réussite de l'évènement.

« Nous sommes là dans le cadre de notre collaboration avec les Rotary du Togo. Notre travail consiste à faire le dépistage des maladies non transmissibles, plus précisément, le diabète, l'hypertension et l'obésité dans les communautés. Quand nous recevons les gens, nous prenons des renseignements personnels, nous cherchons à savoir si la personne a des antécédents ou si ses parents ont certaines maladies qu'il risque de développer aussi. Après cette



Un agent de santé prodiguant des conseils après le dépistage



Gbati Kisao, chef division de la surveillance au ministère de la santé

-De la place du 1^{er} juin dans le District sanitaire n°4
-Et l'Etat civil de Djidjolé dans le District sanitaire n° 5.

Ces séances de dépistages et de conseils qui visent à réduire la prévalence des maladies non transmissibles et leurs incidences sur la santé des populations, ont été organisées en collaboration avec le ministère de la Santé et de l'Action sociale. Les rotariens et rotariennes, rotariens et

étape, nous prenons la tension, le poids et le taux de glycémie. La dernière étape est celle des conseils, par rapport aux trois maladies non transmissibles », a déclaré M. Gbati Kisao, l'assistant chef division de la surveillance des maladies non transmissibles au niveau du ministère de la Santé, que nous avons rencontré sur le site de Djidjolé le samedi, 24 février dernier.

Les populations bénéficiaires n'ont



Le dépistage expliqué à une volontaire à son arrivée



Echange avec les volontaires après le dépistage

pas caché leur joie par rapport aux consultations qui leurs ont été offertes. « Nous sommes contents d'être venus ici. Nous saluons cette initiative et nous remercions tous les Rotary du Togo », a déclaré M. Moussa qui a bénéficié des séances de dépistage.

Le Rotary est une organisation mondiale de plus de 1,2 millions d'hommes et de femmes d'horizons divers qui s'investissent dans l'action humanitaire et contribuent à développer la paix à travers le monde. Il est à rappeler que Les Rotary fêtent leurs 50 ans au Togo